

FAITS EN BREF

Opioïdes

Les opioïdes sont des drogues ayant des propriétés analgésiques qui sont employées au Canada pour soulager la douleur aiguë et chronique. En raison de leur effet euphorique, ils sont souvent consommés de façon abusive, et les consommateurs peuvent développer des troubles liés à la toxicomanie. (Santé Canada, « À propos des opioïdes »)

Le Service correctionnel du Canada (SCC) reconnaît que, malgré les efforts continus visant à empêcher l'introduction de drogues illicites dans les pénitenciers fédéraux et la disponibilité des traitements et de soutien, certains détenus seront toujours en mesure d'obtenir des opioïdes illicites et demeurent exposés à des effets indésirables pour la santé.

Éliminer les opioïdes dans nos établissements

Le SCC empêche l'introduction des drogues dans ses établissements en partenariat avec d'autres ministères responsables de la sécurité publique afin d'échanger et de recevoir des renseignements cruciaux. Les contrôles de sécurité à l'entrée et les fouilles courantes des détenus, des unités résidentielles et des cellules au moyen d'outils de fouille discrète tels que les détecteurs ioniques, les appareils à rayons X, les inspections visuelles et les chiens détecteurs contribuent à empêcher l'entrée des drogues illicites.

Programmes du SCC

Les délinquants ont accès à des programmes qui ciblent divers comportements comme la violence familiale, la toxicomanie, la violence et les infractions sexuelles pour les aider à se réadapter, entre autres.

En 2010, le SCC a lancé le projet pilote du Modèle de programme correctionnel intégré (MPCI) pour les délinquants de sexe masculin. Il a été mis en œuvre en 2017 dans l'ensemble des établissements du SCC au pays.

Le MPCI vise à améliorer l'éventail des interventions et à permettre aux délinquants d'accéder aux programmes correctionnels et à les terminer plus tôt au cours de leur peine.

Les délinquantes ont accès aux Programmes correctionnels pour délinquantes, qui utilisent une approche similaire pour cibler de multiples comportements dans un seul programme.

Les délinquants ayant des problèmes de toxicomanie examinent les choix de vie, les relations, les sentiments et les pensées qui ont contribué à leur participation à une activité criminelle et à la consommation d'alcool et de drogues. Les programmes sont offerts à tous les délinquants qui satisfont aux critères d'aiguillage. Ils sont fondés sur les « pratiques exemplaires », de récentes données probantes et la théorie pertinente de la recherche correctionnelle.

Services de santé du SCC

Les détenus ont accès à des services de santé, y compris :

- une évaluation et un test de dépistage des maladies infectieuses à l'admission et tout au long de la période d'incarcération;
- un accès à des détenus formés au soutien par les pairs pour obtenir des renseignements, du soutien et des documents de promotion de la santé;
- un aiguillage et du counseling en santé mentale;
- un traitement à l'agoniste opioïde (TAO), y compris la méthadone et le Suboxone;
- la prophylaxie préexposition pour prévenir la transmission du VIH;
- un accès à des médecins spécialistes et à un traitement pour le VIH et le VHC.

En réponse à la crise émergente des opioïdes au Canada, le SCC a fait passer le nombre de détenus recevant un TAO à 1 215, soit une hausse de 40 % depuis octobre 2016. Les Services de santé cherchent continuellement à améliorer la prestation de TAO et à en accroître l'efficacité afin de répondre aux besoins des détenus ayant des troubles liés à la consommation d'opioïdes.

En 2018, le SCC a mis en œuvre le Programme d'échange de seringues dans les prisons dans un établissement pour hommes et dans un établissement pour femmes. Il sera lancé dans d'autres établissements à compter de janvier 2019. Il contribuera à réduire l'utilisation des mêmes seringues par plusieurs utilisateurs de drogues injectables et facilitera le renvoi de ces derniers aux Services de santé.

Nous assurons la continuité des soins après la mise en liberté pour garantir que les détenus ayant des besoins médicaux continueront à recevoir des soins, y compris le traitement du VIH ou du VHC, du counseling en santé mentale et l'accès aux cliniques communautaires de TAO.

Conformément à la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances, le SCC s'est engagé à protéger la santé et la sécurité du personnel et des détenus grâce à l'application soutenue de la loi et en leur donnant un accès continu à des programmes de réduction des méfaits.

Pour en savoir plus

Veillez consulter notre site Web à <http://www.csc-scc.gc.ca/lois-et-reglements/800-cd-fra.shtml>.

Mis à jour en décembre 2018